



DIALOGUE POLITIQUE ENTRE LE CAMEROUN ET L'UNION EUROPÉENNE SUR LE CACAO DURABLE

COMPTE RENDU DU COCOA TALK SUR LA THEMATIQUE
DU SYSTEME DE PRODUCTION DURABLE
DONT L'AGROFORESTERIE

Yaoundé, 6 septembre 2022



SUSTAINABLE COCOA INITIATIVE

Mis en œuvre par

■ **Synthèse générale**

Cette troisième session des «cocoa talks» fait suite aux deux précédentes qui avaient respectivement porté sur «le prix et la dynamique de marchés» et «la traçabilité et transparence dans la chaîne de valeur». A cette session, les acteurs de la filière cacao tant de la sphère nationale qu'internationale et les experts dans le domaine ont pris part ce 6 septembre 2022 à l'Hôtel Mont Fébé de Yaoundé, aux côtés des décideurs du secteur public et privé, à une journée intense d'échanges fructueux et constructifs.

Les réflexions conduites autour des exposés scientifiques, études de cas et autres travaux de groupe ont permis d'explorer l'état des lieux des systèmes de production durables et les modèles d'agroforesterie pratiquées dans les différentes zones agroécologiques et bassins de production du Cameroun. Cet exercice avait pour objectif principal d'explorer, évaluer et définir les modèles et systèmes de production durable qui seraient en double adéquation avec les objectifs nationaux de production du cacao à l'horizon 2030 d'une part et les exigences internationales en matière de durabilité d'autre part.

Ce «cocoa talk» a été conduit sous la présidence de M. Colince NGUELO, représentant du Ministre de l'Agriculture et du Développement rural du Cameroun d'une part, et de Mme Sylvanie JARDINET, représentante de la Délégation de l'Union européenne d'autre part. Il faut rappeler que les «cocoa talks» constituent la première articulation de la mise en œuvre de l'Initiative Cacao Durable (SCI) co-financée par l'Union Européenne (UE) et le Ministère Allemand de la Coopération économique et du Développement implémenté par le consortium de quatre institutions et agences que sont la GIZ, l'Institut Européen de la Forêt (EFI), le Joint Research Center (JRC) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).

Près de 90 participants en présentiel et en ligne ont pris part aux travaux de cette session hautement technique et résolument portée vers l'amélioration du cadre de production du cacao. La session s'est clôturée sur une note de grande satisfaction exprimée conjointement par la représentante de la Délégation de l'Union européenne et par celui du Ministre Camerounais de l'Agriculture et du Développement rural.

A l'issue de ce «cocoa talk», il ressort que les systèmes agroforestiers sont à même de répondre aux exigences de rentabilité et de durabilité. Pour cela, il faudrait envisager la vulgarisation des dits systèmes et le déploiement de mesures d'accompagnement. Il est par ailleurs recommandé de prévoir des revenus supplémentaires au producteur de cacao afin de mieux couvrir les coûts d'opportunités consécutifs à l'adoption des systèmes durables proposés. Au terme de ce «cocoa talk», se fondant sur les orientations sorties des exposés scientifiques et des travaux en groupe, les recommandations suivantes ont été ainsi formulées :

Recommandations en rapport à la mise en place d'un cadre institutionnel et des conditions habilitantes favorable à la durabilité

- La forte disparité des chiffres avancés par les différentes sources sur l'étendue du verger, la production et les rendements nécessitent un accompagnement du Cameroun en vue de leur harmonisation par un mécanisme fiable et permanent de collecte et de gestion des données
- Attirer l'attention de l'UE concernant la conformité juridique du projet de règlement de l'UE sur la déforestation avec les réalités et spécificités camerounaises de la production de cacao

- Repenser l'appui conseil aux producteurs en collaborant beaucoup plus avec les différents acteurs concernés pour que les problèmes sur le terrain trouvent des solutions adéquates et durables
- Mettre sur pied un mécanisme d'incitation par l'octroi des primes associées aux pratiques agroforestières qui tiendrait compte des seuils par zone agroécologique afin de mieux apprécier les efforts supplémentaires encouragés
- Encourager la petite transformation en rapport avec les opportunités du marché local
- Désenclaver les bassins de production

Recommandation en rapport avec le statut des forêts communales ainsi qu'options et mécanismes de valorisation des différents attributs et bénéfices non marchands des systèmes de production durable

- Accompagner les producteurs de cacao dans la certification de leurs produits (Promotion des Bonnes Pratiques Agricoles, lutte contre le travail des enfants etc.)
- Développer un outil pour réduire les risques de conversion dans le domaine forestier de l'état
- Mettre en place un système de mesure de l'empreinte carbone
- Améliorer la fertilisation dans la filière cacao pour lutter contre l'expansion des surfaces cultivées, ce qui entraîne la déforestation
- Trouver des solutions aux problèmes de forêts communales, aires protégées de l'état, culture du cacao et législation de l'UE (en impliquant le MINFOF)
- Adresser le problème de la loi de 1994 qui n'est pas dirigée vers le couvert forestier et la question de classement des forêts communales
- Explorer la piste de promotion des paiements pour services environnementaux (PSE) au Cameroun couplée avec celle portant sur les indications géographiques protégées

Recommandation en rapport avec les besoins de financement

- Faciliter l'accès au financement par le biais du financement des infrastructures de gestion de la qualité telles que les centres d'excellences mis en place avec l'appui du CICC
- Accroître les investissements publics et privés nécessaires pour mieux accompagner les initiatives de durabilité cacao
- Accroître des investissements dans le rajeunissement des plantations de cacao

Recommandation en rapport avec le renforcement des capacités pour la mise en œuvre des systèmes de production cacaoyers durables

- Renforcement des capacités techniques et technologiques des différents maillons de la chaîne de valeur du cacao, notamment les capacités des cacaoculteurs pour la production des semences
- Faciliter l'introduction de la petite mécanisation (tracteur, débroussailleuse, tarière etc.) pour faciliter et automatiser les opérations de la plantation à la mise en marché
- Définir le profil de producteurs de cacao en fonction des paramètres clés de production et du niveau de vie souhaité/attendu d'ici 2030
- Faciliter les opérations de rajeunissement des vergers dont l'âge est supérieur à 25 ans et densification des vergers dont l'âge est inférieur à 25 ans
- Développer des itinéraires adaptés aux différents écosystèmes (de la forêt dense à la zone de transition forêt-savane)
- Développer les métiers tout au long de la chaîne de valeur cacao et intéresser les jeunes à la culture du cacao

NB : pour avoir une vision globale des échanges tenus à l'occasion de ces Cocoa Talks, lecteurs et lectrices sont invité(e)s à parcourir les comptes-rendus des autres sessions, disponibles [ici](#)

■ Préambule

Etalée sur une journée, cette troisième session du « cocoa talk » s'est structurée autour de quatre principales articulations à savoir :

- Une cérémonie protocolaire marquée par les allocutions des représentants du ministre de l'Agriculture et du développement rural du Cameroun et de la Délégation de l'Union Européenne (DUE)
- Des exposés scientifiques et présentations mettant en exergue les points de convergence et/ou divergence entre d'une part, la vision du Cameroun et les exigences du marché international d'autre part
- Un panel d'échange dédié à l'appréciation des enjeux et perspectives devant être prises en compte pour une diffusion à l'échelle nationale des modèles identifiés
- Des réflexions thématiques en groupe de travail conduites autour des centres d'intérêt suivants :
 - Identification des systèmes de production durables par zones agroécologiques
 - Identification des options et mécanismes de valorisation des PSE
 - Elaboration de l'ébauche d'un cadre institutionnel pour la dissémination au niveau national

■ Cérémonie d'ouverture

La cérémonie a débuté à 9h30 par l'exécution de l'hymne national du Cameroun.

Par la suite, le modérateur, Dr. Narcisse OLINGA du Ministère du Commerce (MINCOMMERCE) a dans son propos introductif fait l'économie des grandes lignes de la vision d'amélioration de la production du cacao au Cameroun.

Après ce propos introductif du modérateur, la représentante de la DUE, Mme Sylvanie Jardinet, a marqué sa satisfaction sur la tenue des deux premiers « cocoa talk » tout en félicitant la grande participation observée pour cette troisième session. Mme Jardinet a ensuite fait référence à l'état d'avancement des discussions au niveau des diverses instances de l'Union européenne en rapport avec le projet de règlement devant encadrer la production et la commercialisation du cacao dans l'espace européen.

Clôturant son propos, la représentante de l'UE a émis le vœu d'une franche collaboration et d'une synergie positive entre les organismes en charge de la recherche, du développement et de la société civile. Elle a finalement remercié les participants pour leur contribution très attendue.

Prenant la parole à son tour, M. Colince NGUELO, représentant du ministre de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), a entamé son propos par des mots de remerciements à l'endroit de l'Union européenne pour l'admission du Cameroun au dialogue consécutif à son statut d'observateur.

En faisant référence à la Stratégie de Développement National (SDN2030), il a marqué son intérêt au démarrage de ce processus qui selon lui devrait aboutir sur l'appropriation des innovations qui seront mises en place par le MINADER.

Poursuivant son propos, il a indiqué que les actions prioritaires comme celles de l'amélioration de l'accès à la terre et celles de la structuration des acteurs étaient au centre de l'atteinte des objectifs de production national de 400 000 tonnes à l'horizon 2025.

Il a conclu sur les vœux de voir une plus grande implication de son département ministériel dans la mise en œuvre des recommandations issues de ce troisième « cocoa talk » dédié aux systèmes de production durable.

■ Présentation du cadre de réflexion

Il a été question dans cet évènement de présenter d'une part la vision du Cameroun en matière de développement de la production durable du cacao et d'autre part d'éclairer les participants sur l'état des lieux des systèmes de production durable tels que pratiqués dans les bassins de production du Cameroun.

Cette double articulation entre la politique et la recherche scientifique aura permis de mieux appréhender les enjeux et défis associés à la problématique de la production durable du cacao en général et selon les modèles agroforestiers en particulier.

Vision et stratégie du Cameroun en matière de développement de la filière cacao

M. Abega EDONGO (PAD cacao, MINADER) a mis en exergue les grandes lignes d'orientations de la politique de développement agricole et de la filière cacao en particulier telles que contenues dans la SND 2030, tout en rappelant la place qu'occupe la cacao culture dans l'économie nationale. Ensuite, il a embrayé sur les systèmes de production du cacao en présentant les grands enjeux et défis de la filière cacao. Il va sortir de sa présentation en ressortant quelques pistes d'interventions dont entre autres la production du cacao de qualité, le désenclavement des bassins de productions et le développement des infrastructures, le travail des enfants, la structuration des acteurs de la filière, la traçabilité variétale et l'optimisation du verger existant et la création de nouvelles exploitations.

Exigences du marché international en matière de durabilité

Elvis NGWA (IDH) a rappelé les grandes étapes du processus de signature de la feuille de route pour un cacao sans déforestations. Puis s'est focalisé sur les éléments du contenu du cadre d'action commun en matière d'agroforesterie.

■ Exposés techniques et scientifiques

Les exposés ont porté sur les travaux de recherche du CIFOR-ICRAF et CIRAD sur les performances des agro-forêts à base de cacao et une étude de L'organisation internationale du cacao (ICCO) sur le paiement des services environnementaux dans les systèmes à base de cacao.

Exposé 1 : Performance des agro-forêts à base de cacao au Cameroun

Dr Jean Michel HARMAND (CIRAD-ICRAF-CIFOR) a présenté la synthèse d'un ensemble de travaux de recherches sur les systèmes agroforestiers à base de cacao menées par un réseau d'instituts de recherche. Il a commencé par présenter la diversité des paysages cacaoyers au Cameroun puis ressortis les principales caractéristiques des systèmes agroforestiers en termes de richesse des espèces et structures des agro-forêts, des bénéfices attendus des arbres d'ombrage associés au cacao, de stockage de carbone, de lutte contre les ravageurs et les maladies et de rendement des cacaoyers. Dr Ann DE GRANDE (CIFOR-ICRAF) à son tour a embrayé sur la promotion des agro-forêts par le conseil agricole en mettant plus en exergue le changement de l'approche de vulgarisation mettant l'accent sur les avantages multiples des agro-forêts au lieu du rendement du cacao et en communiquant aux producteurs les principes de mise en place en lieu et place des plans et modèles uniques d'agro-forêts. Elle a terminé la présentation en formulant un ensemble de recommandations dont entre autres le rajeunissement des plantations de cacao, la préservation d'une couverture arborée d'ombrage par la régénération à des densités régulières d'essences indigènes compatibles, la mise à jour des services de conseil rural fournis aux producteurs de cacao, le transfert des bonnes pratiques

agricoles et de gestion des arbres d'un agriculteur à l'autre, la conduite de plus d'analyses empiriques sur les interactions entre le cacao et les arbres associés, l'amélioration de la compréhension des perceptions des producteurs de cacao sur les compromis entre les multiples avantages des agro-forêts de cacao.

Exposé 2 : Etude ICCO sur les PSE dans les systèmes à base cacaoyers au Cameroun

Florence BERNARD et Florent DJI (South Pole) ont construit leur exposé autour d'une étude de cas de mise en œuvre d'un mécanisme de paiement de service environnementaux au Cameroun a permis d'apprécier les enjeux et les perspectives qu'offre ce mécanisme PES comme alternative de valorisation des bénéfices non marchands des systèmes de production durable de cacao à base de l'agroforesterie. A la suite de cet exposé riche en information, l'on retient ceci :

- La mise en œuvre des PES qui pourraient augmenter le revenu des producteurs de l'ordre de 8 à 10%
- Les mécanismes PES constituent une réelle opportunité pour le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre de ses engagements internationaux notamment les accords de Paris

Dans le contexte du Cameroun, quatre options pour les PES sont envisageables :

- Option 1 : PSE basé sur la réduction et la séquestration de carbone dans les plantations cacaoyères grâce à l'agroforesterie cacaoyère et à l'agriculture climato-intelligente
- Option 2 : PSE basé sur les émissions évitées et la séquestration de carbone via les opportunités de conservation et de reboisement des forêts du paysage
- Option 3 : PSE basé sur la protection de la biodiversité, en particulier de la faune résiduelle et l'augmentation de la population des agents pollinisateurs du cacao
- Option 4 : Opportunité de PSE pour l'eau autour de la rivière Sanaga

Echanges en plénière

Après les présentations et les exposés, s'est ouverte la session des questions réponses qui a porté autant sur la vision gouvernementale que sur les résultats empiriques présentés dans les exposés scientifiques.

Première série de questions portant sur la taille et la dynamique du verger cacaoyer couplée à celle relative à la qualité des informations et aux zones d'application à l'application des standards de certification

Dans cette rubrique des préoccupations portant sur les aspects suivants ont marqué l'intérêt des participants :

- La non-concordance des statiques nationales au sujet de la taille et des caractéristiques du verger cacaoyer national
- La fiabilité des données de projections de production en 2025 et 2030 ainsi que l'effectif des producteurs
- La certification : difficile de comprendre le processus. Gestion conflictuelle des localisations des cacaoyères dans les aires protégées
- Comment gérer le problème de rejet d'une proportion de la production par les organismes de certification ?
- Problème de forêt communale : comment tenir compte des parcelles de cacao existantes ?

Réponses et clarifications

- Réponses en rapport avec les rendements observés en milieu réel, les rendements varient entre 300kg et vont jusqu'à 1500kg à l'hectare

- Nécessité de s'occuper des dynamiques en cours en matière de gestion des systèmes agroforestiers des observations de baisse de nombre d'arbres observées dans certaines parcelles

Deuxième série de questions faisant référence à la valorisation des identités spécifiques notamment par les mécanismes PSE

Les participants ont marqué un intérêt particulier sur l'opportunité et la faisabilité de la mise en œuvre de mécanisme PSE dans les agros-forêts cacaoyer. Des assurances et autres orientations ont été fournies par l'équipe des experts du MINADER et celle de l'ICCO à savoir :

- Le modèle qui sera mis en œuvre au Cameroun s'inspirera de celui mis en œuvre en Côte d'Ivoire avec certaines corrections (modèle Côte d'Ivoire avec un paiement d'un dollar par arbre planté). Il sera néanmoins important de garder à l'esprit la grande spécificité du Cameroun matérialisée par une grande diversification et une déforestation moins accrue
- Modèle exigeant en termes de surveillance du respect des engagements par les producteurs
- Opportunité d'explorer l'impact carbone sur les arbres plantés
- Système intégré basé sur l'impact carbone qui sera mis en œuvre au Cameroun
- Associé à un système de « score card » pour mieux apprécier l'empreinte carbone de chaque exploitation cacaoyère
- Identification des interventions qui permettront de réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Opportunité de s'associer avec l'initiative CAFI pour mettre en œuvre le projet PSE au Cameroun
- La version actualisée du cadre politique de la REDD+ au Cameroun pourrait également être mise à contribution

Troisième série de questions portant sur le caractère juridique et règlementaire à la lumière des exigences de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)

- Diligence raisonnée de l'UE : Est-il possible que les entreprises de l'UE soient considérées comme les premiers clients ?
- Problème juridique des exigences de l'UE, en rapport avec les règlements de l'OMC
- Proportionnalité entre les mesures proposées et les exigences, disproportionnalité entre les mesures proposées par l'UE et la taille des exploitations des très petits producteurs
- Non-conformité au regard des accords de partenariats économiques, mesures unilatérales sans concertation préalable entre les deux parties

Réponses et clarifications

Des clarifications ont été apportées à ce sujet par Mme Sylvanie JARDINET de la Délégation de l'Union européenne :

- Le règlement UE est encore en projet en discussion. Elle espère que le Cameroun transmettra ses points à l'UE
- La semaine prochaine, le parlement donnera ses réponses sur le projet
- Question sur la diligence raisonnée remise à plus tard, notamment lors de la session sur les normes et standards

Quatrième série de questions portant sur l'adéquation de la production cacaoyère dans le domaine forestier non permanent et de celle relative à la propriété des arbres dans les cacaoyères

- Est-il envisageable de ne pas utiliser les forêts du domaine forestier non permanent pour le développement de la cacaoyère ?

- Le standard de Rain Forest Alliance ne permet pas l'achat de la production issue de la forêt communale et ceci constitue un sérieux préjudice pour une grande proportion des producteurs

Réponses et clarifications

- Les changements d'utilisation des terres peuvent avoir lieu dans le domaine non permanent
- Il est possible de faire sortir les superficies agricoles dans les nouvelles zones forestières et en outre, il existe des possibilités de recours si les parcelles cacaoyères n'ont pas été pris en compte
- La loi de 1974 est inadaptée à la gestion des arbres dans les cacaoyères
- Prix insignifiant de l'achat des arbres chez les producteurs de l'ordre de 10 mille francs seulement pour un « ayous »

■ Session en panel : enjeux, perspectives et orientations stratégiques pour la construction d'un prix cacao origine Cameroun

Cette session d'échanges et de discussion s'est faite autour d'un panel rassemblant les scientifiques et experts en matière de mise en œuvre et de suivi des systèmes de production durable dont l'agroforesterie.

Ci-dessous quelques extraits des échanges sur le thème : 'Enjeux, perspectives et cadrage institutionnel pour la mise à grande échelle des nouveaux modèles de production durable dont l'agroforesterie' :

Ann DE GRANDE (CIFOR-ICRAF) : « Nécessité de changer le paradigme en matière de conseil agricole »

- La rentabilité cacaoyère ne devrait pas être compromise par les nouveaux modèles d'où la nécessité de mettre un accent sur le prix du cacao, afin qu'il soit davantage plus juste, car le cacao est le premier produit dans les agro-forets cacaoyers
- Des études récentes faites par Fairtrade montrent que le bénéfice premier des producteurs est l'amélioration de la rentabilité avant celle du surplus de prix d'où l'opportunité de valoriser les autres bénéfices non marchands des agro-forets cacaoyers
- La mécanisation aussi pourraient être un facteur d'attraction des jeunes et pourrait donc améliorer la possibilité de développement des nouveaux métiers à l'instar de pépiniériste et autres pour attirer les jeunes

William MALLA (Rain Forest Alliance, RA) : « Elaborer le profil de pauvreté du producteur de cacao »

- Pour mieux répondre à la conciliation des indicateurs socio-environnementaux, il serait fort opportun de faire une projection réelle sur les 10 prochaines années et apprécier le statut des producteurs afin de voir comment ceux-ci pourraient tenir leur identité d'il y a 30 à 40 années.
- Il est indispensable de trouver des mécanismes et autres filets sociaux afin de juguler la forte exposition des producteurs aux fluctuations diverses de prix et changements climatiques et faciliter ainsi l'attraction des jeunes à la relève de cette activité.
- Développer des outils et mécanismes pour améliorer la disponibilité des données fiables notamment sur le coût de restauration d'une cacaoyère et suppléer à l'insuffisance d'autres informations vitales apparemment non toujours disponibles

Jean Michel HARMAND (CIRAD-CIFOR-ICRAF) : « Comment garantir les capacités du verger cacaoyer à s'adapter aux effets du changement climatique ? »

- Est-ce que le couvert forestier permettra au cacaoyer de s'adapter aux changements climatiques ? Pour cela, il existe des pistes de solution à l'instar des résultats très empiriques sur le changement climatique et l'agroforesterie et la possibilité d'envisager le recours à l'irrigation en s'inspirant des résultats de la région du Sud-Ouest avec sa pluviométrie particulière
- Impact potentiel du changement climatique en Côte d'Ivoire de près de 30 pour cent de perte de zone de production, au Cameroun le contexte est quelque différent bien qu'il existe des zones potentiellement sujets à impact de changement climatique

Simon RIETTBERGEN (FAO) : « Comment le Cameroun pourrait garder le cap de sa productivité et concilier avec les exigences du marché international ? »

- Comment concilier les indicateurs sociaux et la rentabilité du marché ? Pour cela, les primes de certification et les PSE offre une première fenêtre de solution. Il faudra néanmoins trouver d'autres réponses plus directes pour corriger le prix du cacao
- Il est établi que les consommateurs européens sont disposés à payer plus pour un chocolat durable
- Pour une production durable, il faut trouver le moyen d'intervenir sur les prix, l'exemple du « contrats farming » en Côte d'Ivoire qui encadrent la culture des arbres par les paysans pourrait également être mis à contribution dans le contexte des agro-forets cacaoyers du Cameroun

Geraldine SONKOU (Directeur CONAPROCAM) : « Comment concilier le rajeunissement des producteurs et le niveau de rentabilité de l'activité ? »

- Pour assurer et faciliter le processus de rajeunissement des producteurs, il est impératif de travailler à améliorer la rentabilité de la production cacaoyère comme elle le fut dans les années 60-70. Car des doutes réels existent quant au succès des opérations de rajeunissement des producteurs dans un contexte de très faible rentabilité de la cacao culture

Ateliers thématiques

Atelier thématique 1 : Identification des systèmes de production cacaoyers durables les mieux appropriés aux zones de forêt et approches stratégiques pour aligner les systèmes retenus

Placée sous la co-modération de Gilbert FOMUKOM et Fidèle KENGNI, les principales leçons tirées sont les suivantes :

- **Systèmes de productions appropriées**

Deux systèmes de production de cacao sont appropriés pour la zone de forêt : le système d'ombrage léger et le système d'ombrage complexe qui offre trop d'ombre et une faible productivité. Ces deux systèmes sont bons en fonction des zones agroécologiques.

- **Aménagements à apporter aux systèmes retenus**

En termes d'aménagement à apporter pour les deux systèmes retenus, il faut améliorer la gestion de l'ombrage (élagage, mesures sanitaires, utilisation d'intrants basée sur l'observation), renforcement des capacités sur les bonnes pratiques agricoles, formation des superviseurs de terrain, recherche de pesticides alternatifs plus sûrs, développer la chaîne de valeur des plantes associées au cacao. Tout ceci sous responsabilité du MINADER, du MINRESI, des institutions de recherche et les ONGs.

Atelier thématique 2 : Identification des systèmes de production cacaoyers durables les mieux appropriés en zone de transition forêt savane et approches stratégiques pour aligner les systèmes retenus

Jean Michel HARMAND et Lucie TEMGOUA ont co-modéré ce groupe. La quintessence des échanges est la suivante :

- **Systèmes de productions appropriées**

Deux systèmes de productions sont identifiés : un système avec un précédent forêt et un système avec un précédent savane chacun présentant des forces et des faiblesses. Le système avec un précédent forêt a entre autres pour force la diversification du peuplement et le maintien des services écosystémiques et pour faiblesse, la déforestation et le coût de mise en place élevé. Tandis que le système avec un précédent savane a pour force l'amélioration de la fertilité du sol, la séquestration du carbone, la conservation de la biodiversité de ligneuse, la production du cacao sans déforestation/afforestation et comme faiblesse la sensibilité aux feux de brousse et à la sécheresse. Les deux systèmes sont appropriés à une production durable du cacao.

- **Actions à encourager pour augmenter la production**

Quelques actions sont préconisées pour augmenter la production : réhabilitation des vieilles cacaoyères et apport du matériel végétal approprié et performant, appuis dans la création des cacaoyères en savane, poursuivre les recherches en lien avec le changement climatique (Ecophysiologie et génétique), coordonner les actions de vulgarisation.

- **Aménagements à apporter aux systèmes retenus**

Améliorer les systèmes de production retenus :

- Le système avec un précédent forêt : gestion de l'ombrage, gestion intégrée des intrants, renforcement des capacités
- Le système avec un précédent savane : encourager l'introduction des espèces ligneuses forestières, renforcement des capacités

Atelier thématique 3 : Identification des options et mécanismes de valorisation des différents attributs et bénéfices non marchands des systèmes de production durables (PSE, IGP, etc.)

Modéré par William MALA de Rain Forest Alliance, les échanges ont porté sur les points suivants :

- **Identification des bénéfices potentiellement non marchands produits par les agro-forêts cacaoyers**

Une large gamme de services non marchand des agro-forêts cacaoyers ont été recensé : séquestration de carbone, conservation de la biodiversité, protection des bassins versants, conservation des sols, hautes valeurs de conservation, pollinisation et ombrage.

- **Quels sont les attributs reconnus et déjà pris en compte dans des mécanismes de valorisations**

Bien que utiles à divers ordres (atténuation des effets du changement climatique, sauvegarde du patrimoine génétique des espèces, disponibilité de l'eau, maintien de la fertilité des sols, protection du patrimoine culturel, fructification, microclimat favorable) ces services rendus par les agros forêts cacaoyers sont très peu valorisés actuellement. Il faut explorer les options de valorisation de ses services dans le cadre des PSE et des certifications d'indication géographique protégé.

Atelier thématique 4 : cadre institutionnel national à mettre en place pour le développement et la diffusion des modèles de production durable sélectionnés

Sous la co-modération de Abega Davy EDONGO du Pad Cacao et Elvis NGWA d'IDH, il ressort de ces travaux ce qui suit :

- **Création d'un cadre légal et institutionnel national pour le développement des modèles de production durable sélectionnés**

Après avoir passé en revue tous les services et programmes étatiques et non étatiques de vulgarisation et conseils agricoles et leurs faiblesses, il a été décidé la mise en place d'un groupe de travail thématique sur la production durable et une proposition structurée devant animer ce groupe de travail en premier lieu le MINADER/PAD CACAO et la SODECAO. Les missions de ce groupe de travail seraient :

- Discuter sur les modèles ou systèmes de production durable
- Donner les orientations sur les itinéraires techniques de production
- Développer les curricula de formation des producteurs
- Suivi et vulgarisation des résultats de la recherche

- **Mesures incitatives qui encouragent la transition vers les pratiques plus durables**

Pour faciliter la mise en œuvre des pratiques durables, les mesures incitatives tel que l'encadrement des coopératives des producteurs, la primes à la qualité, primes agroforesteries et PSE, promouvoir la petite transformation ont été proposés et renforcer les actions déjà en cours tel que les centre d'excellence, le désenclavement des bassins de production et la facilitation du financement.

- **Financement de la vulgarisation des pratiques durables**

Les participants ont suggéré de solliciter les financements auprès de l'initiative pour un cacao durable (UE, Coopération Allemande), du FODECC, IDH, CAFI, PNUD, Banque Mondiale.

Cérémonie de clôture

La session des « cocoa talks » s'est achevée autour de 18h15 avec le mot de clôture de Dr. Narcisse OLINGA remerciant les participants pour les discussions fructueuses et ouvertes. Le représentant du MINADER a aussi saisi l'occasion pour les remerciements, appréciant une fois de plus l'initiative de l'Union européenne qui aura permis la tenue de cette troisième session du dialogue Cameroun - Union européenne.

Annexe 1 : Agenda de la session

Heure	Activités	Personnes ressources
8h30 – 9h00	Accueil et enregistrement des participants	Protocol
9h00 – 9h30	Cérémonie d'ouverture 1. Présentation du concept et des objectifs du Cocoa talk	Dr. Narcisse OLINGA Modérateur (Ministère du Commerce)
	2. Mot d'ouverture du représentant du chef de la Délégation de l'Union européenne	Sylvanie JARDINET (Délégation de l'Union européenne)
	3. Mot d'ouverture du représentant du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
Présentation du cadre de réflexion		
9h30 – 9h45	Présentation 1 : Vision et stratégies du Cameroun en matière de développement de la filière cacao et aperçu général des systèmes de production durable au Cameroun	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
9h45 – 10h00	Présentation 2 : Exigences du marché international en matière de durabilité (ARS 1000 importée, FRCSD)	IDH
10h00 – 10h30	Pause-Café	
Exposés techniques et scientifiques		
10h30 – 11h00	Exposé 1 : Performance des agro-forêts à base de cacao au Cameroun	CIFOR-ICRAF-CIRAD
11h00 – 11h30	Exposé 2 : Etude ICCO sur les PSE dans les systèmes à base cacaoyers au Cameroun	Expert South Pole, Mme Florence Bernard
11h30 – 12h15	Discussion et synthèse des interventions	Dr. Narcisse OLINGA Modérateur (Ministère du Commerce)
Discussion en panel		
12h15 – 12h30	Mise en place et introduction du panel	Dr. Narcisse OLINGA
Heure	Activités	Personnes ressources
12h30 – 13h30	Panel de discussion et d'orientation : « Enjeux, perspectives et cadrage institutionnel pour la mise à grande échelle des nouveaux modèles de production durable dont l'agroforesterie » Orientations des échanges :	Panelistes (en présentiel et en ligne) 1. Ann de Grande (ICRAF-CIFOR) 2. Nadège NZOYEM (Rain Forest Alliance - CMR) 3. Expert FAO

	<ul style="list-style-type: none"> • Comment concilier les indicateurs sociaux, environnementaux et la rentabilité du marché ? • Rajeunissement des vieilles cacaoyères • Droit foncier et droit de propriété • Comment concilier l'agroforesterie et les changements climatiques ? • Comment partager les connaissances tout au long de la chaîne de valeur ? 	4. Jean M. HARMAND (CIRAD) 5. Cécilia JULVE (Natureplus) 6. MINFOF (Division de la restauration)
13h30 – 14h30	Pause déjeuner	
Réflexions thématiques en groupes de travail		
14h30 – 14h45	Mise en place des groupes de travail	Dr. Narcisse OLINGA Modérateur (Ministère du Commerce)
14h45 – 16h15	Groupe de travail 1 : Identification des systèmes de production cacaoyers durables les mieux appropriés par zones agroécologiques au Cameroun et approches stratégiques pour aligner les systèmes existants aux modèles des zones de forêt	Facilitateurs Jean M. HARMAND et Ann DE GRANDE (ICRAF-CIFOR)
	Groupe de travail 2 : Identification des systèmes de production cacaoyers durables les mieux appropriés par zones agroécologiques au Cameroun et approches stratégiques pour aligner les systèmes existants aux modèles (Savane et zone de transition)	Facilitateurs Fidele KEGNI (FAO) et Gilbert FOMUKON (GIZ)
	Groupe de travail 3 : Identification des options et mécanismes de valorisation des différents attributs et bénéfices non marchands des systèmes durables (PSE, IGP, etc.)	Facilitateurs Nadège NZOYEM (Rain Forest Alliance)
	Groupe de travail 4 : Ebauche du cadre institutionnel national à mettre en place pour le développement et la diffusion des modèles de production durable sélectionnés (Cadre légal, les financements, mesures d'incitation, etc.)	Facilitateur PAD-Cacao (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural) Et Elvis NGWA (IDH)
Heure	Activités	Personnes ressources
16h15 – 17h15	Restitution des travaux en groupe	Facilitateurs des groupes de travail
Cérémonie de clôture		
17h15 – 17h45	Mot de clôture du représentant de la Délégation de l'Union européenne	Sylvanie JARDINET (Délégation de l'Union européenne)

	Mot de clôture du représentant du gouvernement du Cameroun	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
--	--	--